



**PRÉFET
DES YVELINES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Versailles, le 3 mai 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Elections départementales des 20 et 27 juin 2021

La loi n°2021-191 du 22 février 2021 a organisé le report des élections régionales et départementales qui se dérouleront les 20 et 27 juin 2021 selon le décret de convocation des électeurs n° 2021-423 du 22 avril 2021.

Afin de tirer les conséquences de cette évolution législative et de permettre l'organisation de ce double scrutin dans les meilleures conditions, le calendrier des opérations préparatoires pour les élections départementales est le suivant :

1. Elections départementales - 1^{er} tour

- Dépôt des candidatures sur rendez-vous : jusqu'au mercredi 5 mai à **16h00** ;
- Pré-validation des projets de bons à tirer des documents des candidats (bulletins de vote et circulaires) : le jeudi 6 mai toute la journée ;
- Livraison des documents des candidats pour examen par la commission de propagande : le lundi 17 mai à 12h00 ;
- Réunion de la commission de propagande pour validation définitive des documents livrés par les candidats et transmission aux électeurs : le mardi 18 mai à 9h00.

2. Elections départementales - 2^{ème} tour

- Dépôt des candidatures : le lundi 21 juin de 10h00 à 11h30 et de 13h00 à **18h00** ;
- Livraison des documents des candidats pour examen par la commission de propagande : jusqu'au mardi 22 juin 2021 à 18h00 ;

- Réunion de la commission de propagande pour validation des documents livrés par les candidats : le lundi 21 juin à 19h00 et le mardi 22 juin 2021 à 13h00 et 18h00.

Les commissions de propagande se tiendront à la préfecture des Yvelines-1 rue Jean Houdon à Versailles. Les quantités à livrer par canton et les modalités de conditionnement des livraisons sont indiquées sur le [site internet de la préfecture](#).

Contact presse : pref-communication@yvelines.gouv.fr

